La présence syndicale au Québec en 2012

Alexis Labrosse

Direction de l'information sur le travail

23 août 2013

UN QUÉBEC POUR TOUS

Travail Québec

Table des matières

Introduction 4

Les sources de données, la population visée et la période de référence 4

Le taux de présence syndicale au Québec et en Amérique du Nord 4

La présence syndicale dans les secteurs privé et public 5

Les secteurs d'activité économique et les taux de présence syndicale au Canada 7

Les écarts entre le Québec et les autres régions canadiennes 9

L'évolution du taux de présence syndicale au Québec 11

L'évolution du taux de présence syndicale en Ontario 12

L'évolution du taux de présence syndicale dans le reste du Canada 13

L'évolution de la présence syndicale et de la part de l'emploi des hommes et des femmes au Québec 14

L'évolution de la présence syndicale et de la part de l'emploi des hommes et des femmes en Ontario 16

L'évolution de la présence syndicale et de la part de l'emploi des hommes et des femmes dans le reste du Canada 18

Conclusion 20

Annexe 1 – Données sur l'emploi et la syndicalisation au Québec en 2012 22

Annexe 2 – Données sur l'emploi et la syndicalisation en Ontario en 2012 23

Annexe 3 – Données sur l'emploi et la syndicalisation dans le reste du Canada en 2012 24

Liste des tableaux et des graphiques

Graphique 1 Taux de présence syndicale, Québec, Ontario, reste du Canada et États-Unis, 2003 à 2012 5

Graphique 2 Taux de présence syndicale selon les secteurs privé et public, Québec, Ontario, reste du Canada et États-Unis, 2003 et 2012 6

Graphique 3 Répartition des employés entre les secteurs privé et public, Québec, Ontario, reste du Canada et États-Unis, 2003 et 2012 7

Graphique 4 Contribution des secteurs d'activité au taux global de présence syndicale du Québec, de l'Ontario et du reste du Canada en 2012 10

Graphique 5 Variation de la contribution des secteurs d'activité au taux global de présence syndicale du Québec entre 2003 et 2012 12

Graphique 6 Variation de la contribution des secteurs d'activité au taux global de présence syndicale de l'Ontario entre 2003 et 2012 13

Graphique 7 Variation de la contribution des secteurs d'activité au taux global de présence syndicale du reste du Canada entre 2003 et 2012 14

Graphique 8 Taux de présence syndicale selon le sexe et le selon les secteurs privé et public, Québec, 2003 et 2012 15

Graphique 9 Répartition des employés (en pourcentage) selon le sexe et selon les secteurs privé et public, Québec, 2003 et 2012 16

Graphique 10 Taux de présence syndicale selon le sexe et le selon les secteurs privé et public, Ontario, 2003 et 2012 17

Graphique 11 Répartition des employés (en pourcentage) selon le sexe et selon les secteurs privé et public, Ontario, 2003 et 2012 18

Graphique 12 Taux de présence syndicale selon le sexe et le secteur d'origine, privé et public, reste du Canada, 2003 et 2012 19

Graphique 13 Répartition des employés (en pourcentage) selon le sexe et selon les secteurs privé et public, reste du Canada, 2003 et 2012 20

Tableau 1 Taux de présence syndicale selon les secteurs d'activité économique et les régions, 2003 et 2012 8

Tableau 2 Répartition des employés (en pourcentage) selon les secteurs d'activité économique et les régions, 2003 et 2012 9

ISBN : 978-2-550-68669-9

La présence syndicale au Québec en 2012

Par Alexis Labrosse[1]

Introduction

La présente chronique s'intéresse à l'évolution récente du taux de présence syndicale au Québec. Le taux de présence syndicale correspond au pourcentage de personnes visées par une convention collective par rapport à l'ensemble des salariés. Il se distingue du taux de syndicalisation qui mesure la portion des salariés qui sont membres en règle d'un syndicat.

Bien que l'analyse décrive avant tout la situation au Québec, elle présente la comparaison de certaines données avec celles de l'Ontario, des autres provinces canadiennes regroupées (reste du Canada) et des États-Unis. La comparaison met notamment en parallèle les taux de présence syndicale dans les secteurs privé et public et les différents secteurs d'activité économique.

Les sources de données, la population visée et la période de référence

Toutes les données présentées proviennent de l'*Enquête sur la population active* (EPA) de Statistique Canada[2], sauf celles sur les États-Unis qui sont issues du *Bureau of Labor Statistics*, rattaché au ministère fédéral du Travail (*Department of Labor*). La population couverte par ces enquêtes est constituée des salariés[3], c'est-à-dire des personnes en emploi, sauf les travailleurs autonomes qui, en raison de leur statut, ne peuvent faire partie d'une unité de négociation parce que non syndicables. Depuis 2003, ces derniers ont représenté entre 13,4 et 14,7 % de l'emploi total au Québec, entre 14,4 et 15,6 % en Ontario et entre 16 et 17,9 % dans le reste du Canada.

De plus, en raison de la faible validité des données du secteur agricole, nous avons décidé d'exclure ses salariés de notre analyse[4]. Malgré leur exclusion, la population retenue correspond, pour toutes les années, à environ 99 % des salariés, tant à l'échelle du Québec qu'à celle de l'ensemble du Canada. La présence syndicale est estimée, pour chaque région et chaque secteur d'activité, par le ratio entre le nombre de salariés couverts par un syndicat et l'emploi total. De nouvelles sections portent sur l'évolution de la présence syndicale et de la part de l'emploi des hommes et des femmes au pays. Enfin, la période étudiée couvre les années 2003 à 2012.

Le taux de présence syndicale au Québec et en Amérique du Nord

Au cours des dix dernières années, nous constatons que, bien qu'il ait peu varié d'une région à l'autre, le taux de présence syndicale a suivi une tendance généralement à la baisse partout en Amérique du Nord. Comme l'indique le graphique 1, le taux de présence syndicale au Québec est passé de 41,3 % en 2003 à 40,2 % en 2012. En Ontario, ce taux s'est généralement maintenu entre 28 et 29 % durant ces années alors que, dans le reste du Canada, il a chuté de 31,1 % en 2003 à 30 % en 2012. Les États-Unis, qui affichent des taux de présence syndicale

---

1. Alexis Labrosse est économiste à la Direction de l'information sur le travail du ministère du Travail.
2. Tableau CANSIM 282-0078.
3. Les données canadiennes portent sur les personnes de 15 ans et plus en emploi alors que les données étasuniennes ne prennent en compte que celles âgées de 16 ans et plus en emploi.
4. Statistique Canada recommande d'ailleurs de ne pas exploiter les données dont le coefficient de variabilité est supérieur à 30 %, ce qui peut être le cas lorsque la taille de l'échantillon est trop petite.

nettement plus bas qu'au Canada, ont aussi connu une tendance baissière au cours de la période, soit de 14,3 à 12,5 % de 2003 à 2012.

Graphique 1
Taux de présence syndicale, Québec, Ontario, reste du Canada et États-Unis, 2003 à 2012

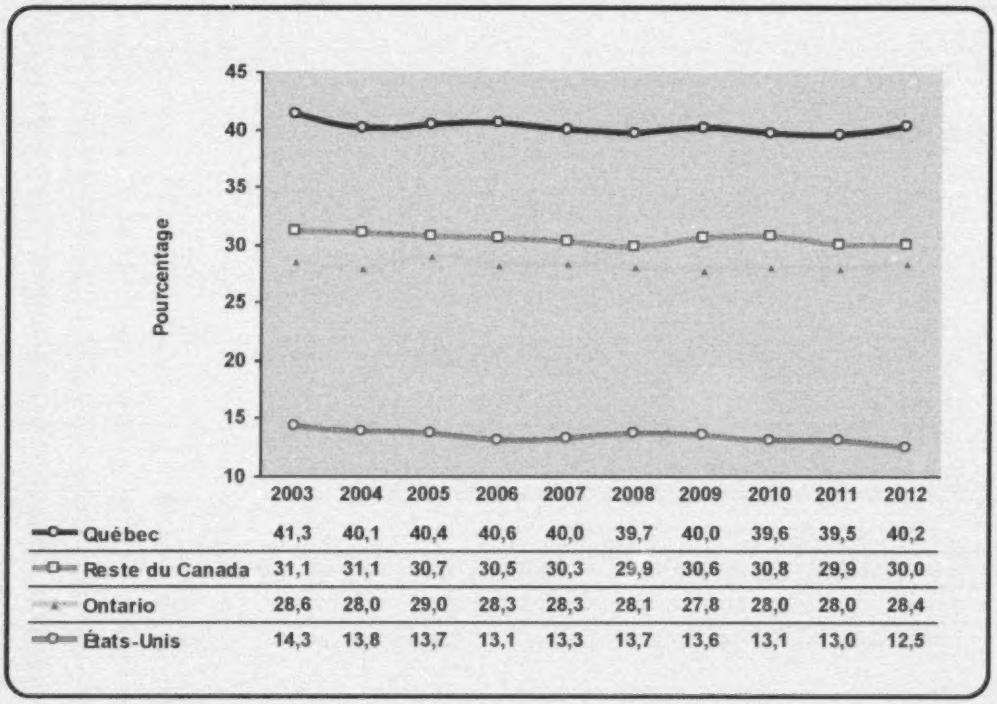

	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Québec	41,3	40,1	40,4	40,6	40,0	39,7	40,0	39,6	39,5	40,2
Reste du Canada	31,1	31,1	30,7	30,5	30,3	29,9	30,6	30,8	29,9	30,0
Ontario	28,6	28,0	29,0	28,3	28,3	28,1	27,8	28,0	28,0	28,4
États-Unis	14,3	13,8	13,7	13,1	13,3	13,7	13,6	13,1	13,0	12,5

Entre 2011 et 2012, le taux de présence syndicale a légèrement fluctué à la hausse dans les provinces canadiennes, alors qu'il a continué de régresser aux États-Unis. Au Québec, ce taux a augmenté d'un peu plus de six dixièmes de point, passant de 39,5 % en 2011 à 40,2 en 2012[5]. En Ontario, ce même taux a varié de quatre dixièmes de point, atteignant 28,4 % en 2012. La plus faible variation s'observe dans le Reste du Canada, alors que son taux de présence syndicale a fluctué d'environ un dixième de point, de 29,9 % en 2011 à 30 % en 2012. Aux États-Unis, ce taux a perdu un demi point en 2012, chutant pour la première fois en dessous de 13 %. Enfin, si le Québec est la région où l'on retrouve les taux les plus élevés, mentionnons que, dans le reste du Canada, la province de Terre-Neuve-et-Labrador affiche des taux presque aussi élevés, soit de près de 39 % en moyenne, durant ces dix années.

La présence syndicale dans les secteurs privé et public

Le graphique 2 indique d'emblée que la proportion de salariés assujettis à une convention collective est nettement plus élevée dans le secteur public[6] que dans le secteur privé, et ce, pour

5. La plupart des données de cette étude sont arrondies à une décimale près.

6. Dans le cas du Canada, le secteur public comprend les administrations municipales, les administrations publiques des Premières Nations et des autres groupes autochtones; les administrations provinciales, territoriales et fédérales, ainsi que les sociétés d'État, les régies des alcools et les autres institutions gouvernementales, comme les écoles (incluant les universités), les hôpitaux et les bibliothèques publiques. (Statistique Canada, *Guide de l'Enquête sur la population active, 2011*, nº 71-543-G au catalogue).

l'ensemble des régions à l'étude. Cependant, les États-Unis[7] se démarquent par des taux de présence syndicale beaucoup plus faibles que dans les provinces canadiennes, soit moins de 10 % dans le secteur privé et environ 40 % dans le secteur public, comparativement à 26,2 % et 81,2 % respectivement au Québec en 2012.

Graphique 2
Taux de présence syndicale selon les secteurs privé et public, Québec, Ontario, reste du Canada et États-Unis, 2003 et 2012

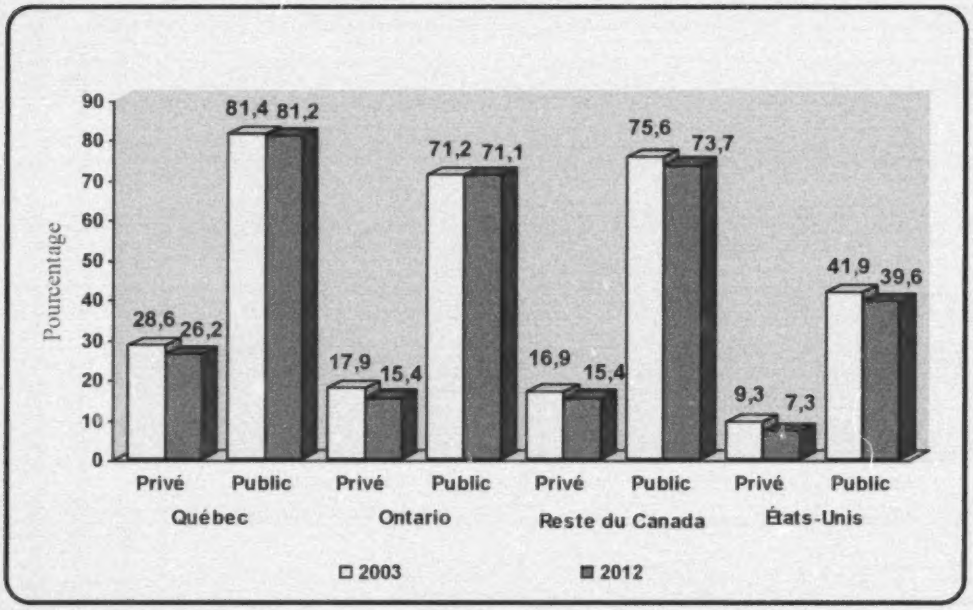

Entre 2003 et 2012, le taux de présence syndicale, tant du secteur privé que public, était à la baisse dans toutes les régions à l'étude. Au Québec, ce taux a fléchi de 28,6 % en 2003 à 26,2 % en 2012 dans le secteur privé, alors qu'il est passé de 81,4 à 81,2 % dans le secteur public entre ces mêmes années.

7. Dans le cas des États-Unis, « les universités et les hôpitaux financés par les administrations publiques locales et des États font partie du secteur des administrations publiques, mais tous les autres hôpitaux et universités font partie du secteur des institutions à but non lucratif au service des ménages » (Statistique Canada, *Mesure de la production, de la valeur ajoutée et du PIB au Canada et aux États-Unis : similitudes et différences*, n° 13F0031MIF au catalogue n° 010, mai 2003).

Graphique 3
Répartition des employés entre les secteurs privé et public, Québec, Ontario, reste du Canada et États-Unis, 2003 et 2012

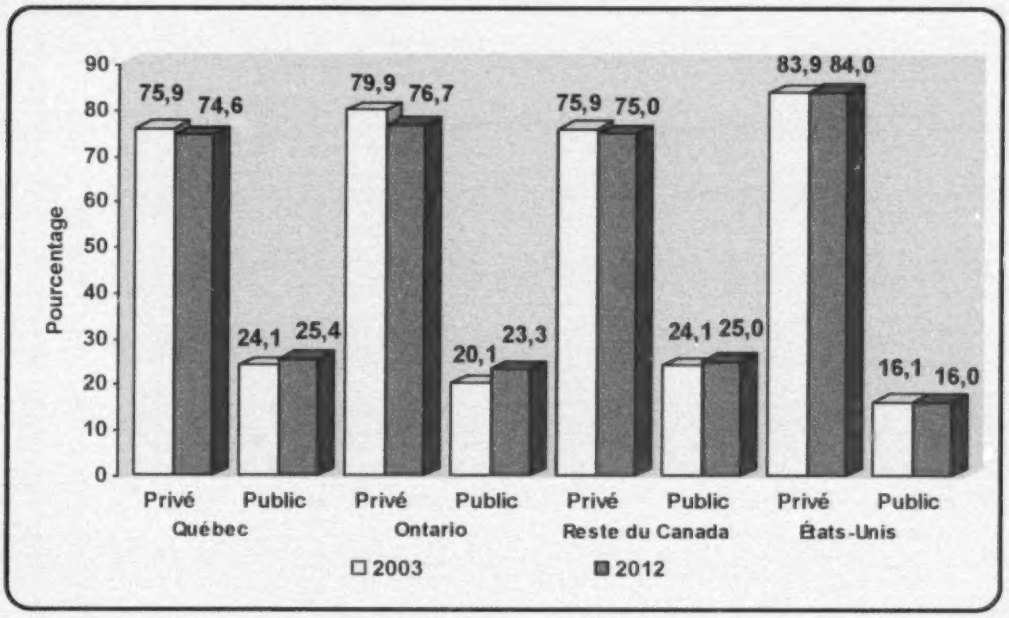

Au cours des dix dernières années, la répartition des employés entre les secteurs public et privé a peu fluctué (graphique 3). Comme en 2003, le secteur privé au Québec, tout comme dans le reste du Canada, regroupait environ les trois quarts des personnes en emploi, comparativement à plus de 83 % aux États-Unis. Cependant, entre les années 2003 et 2012, nous remarquons un léger basculement de la proportion des salariés du secteur privé vers le secteur public, et ce, pour l'ensemble des régions canadiennes à l'étude. C'est particulièrement le cas en Ontario dont la part des salariés dans le secteur public a augmenté de 2,2 points de pourcentage (de 20,1 à 23,3 %). Dans les autres régions, cette part a augmenté plus faiblement, soit de 1,3 point de pourcentage au Québec, de 24,1 à 25,4 %, et dans le reste du Canada, de 24,1 à 25 %, comparativement à seulement un dixième de point à la baisse aux États-Unis, de 16,1 à 16 %.

Les secteurs d'activité économique et les taux de présence syndicale au Canada

En 2012 comme en 2003, les taux de présence syndicale de tous les secteurs d'activité économique au Québec (tableau 1) étaient supérieurs à ceux observés en Ontario, à l'exception du secteur primaire en 2003. Ils étaient également supérieurs à ceux du reste du Canada. Les secteurs affichant les taux de présence les plus élevés se trouvent dans la catégorie du secteur tertiaire[8] public, atteignant en moyenne plus de 80 % au Québec, comparativement à environ 70 % en Ontario et à plus de 73 % dans le reste du pays. En 2012, tous secteurs confondus, les taux de présence syndicale les plus élevés au Québec (annexe 1) s'observent dans les services publics (80 %), les administrations publiques (77,6 %) et les services d'enseignement (75,7 %).

8. Le secteur tertiaire regroupe les activités offrant des services divers, tant aux consommateurs qu'aux entreprises (administration publique, santé, éducation, loisirs, commerce, services financiers, etc.).

En Ontario, ces taux sont respectivement de 67,9 %, 72,4 et 71,3 % (annexe 2), alors que dans le reste du Canada, ces mêmes taux sont de 57,5 %, 67,9 et 69,1 %, respectivement (annexe 3).

Tableau 1
Taux de présence syndicale selon les secteurs d'activité économique et les régions, 2003 et 2012

Secteurs d'activité économique	Québec (2003)	Québec (2012)	Ontario (2003)	Ontario (2012)	Reste du Canada (2003)	Reste du Canada (2012)
Secteur primaire	**39,9**	**36,4**	**41,0**	**35,5**	**21,6**	**20,2**
Secteur secondaire	**44,9**	**42,6**	**29,2**	**23,9**	**27,7**	**22,8**
Construction	56,3	59,3	33,0	31,5	24,1	21,9
Fabrication	42,5	36,0	28,3	21,1	29,5	23,7
Secteur tertiaire	**40,2**	**39,7**	**28,3**	**29,4**	**32,3**	**32,0**
Tertiaire privé	21,2	20,4	12,6	12,6	14,0	13,2
Tertiaire public	81,4	81,2	71,2	71,1	75,6	73,7
Ensemble	**41,3**	**40,2**	**28,6**	**28,4**	**31,1**	**30,0**

À l'opposé, les secteurs présentant les proportions les plus faibles sont ceux du tertiaire privé; leur taux de présence syndicale varie entre environ 12 % en Ontario et environ 20 % au Québec. En outre, le taux de présence syndicale dans le secteur des services professionnels, scientifiques et techniques varie en 2012 de 3,8 % en Ontario (annexe 2) à 7,7 % au Québec (annexe 1). Dans le cas du secteur de l'hébergement et des services de restauration, ce même taux est de 8,9 % au Québec, comparativement à 7 % en Ontario et 6,4 % dans le Reste du Canada (annexe 3). Enfin, le taux de présence syndicale dans le secteur secondaire (construction et fabrication) en 2012 est nettement plus élevé au Québec (42,6 %) qu'il ne l'est en Ontario (23,9 %) et dans le reste du Canada (22,8 %).

Entre 2003 et 2012, les plus fortes variations à la baisse du taux de présence syndicale s'observent dans le secteur de la fabrication, et ce, partout au pays. Des baisses importantes sont également notées dans le secteur primaire du Québec et de l'Ontario. Quant au secteur tertiaire, privé et public, son taux de présence syndicale a légèrement diminué partout au pays, à l'exception du secteur tertiaire privé de l'Ontario qui affiche le même niveau qu'en 2003.

Tableau 2
Répartition des employés (en pourcentage) selon les secteurs d'activité économique et les régions, 2003 et 2012

Secteurs d'activité économique	Québec (2003)	Québec (2012)	Ontario (2003)	Ontario (2012)	Reste du Canada (2003)	Reste du Canada (2012)
Secteur primaire	**1,0**	**0,9**	**0,6**	**0,6**	**3,6**	**4,7**
Secteur secondaire	**23,5**	**19,5**	**25,0**	**18,6**	**16,2**	**15,8**
Construction	4,1	5,5	4,8	5,1	5,2	7,6
Fabrication	19,4	14,0	20,2	13,5	11,0	8,2
Secteur tertiaire	**75,5**	**79,6**	**74,5**	**80,7**	**80,2**	**79,6**
Tertiaire privé	51,7	54,4	54,5	57,5	56,5	54,8
Tertiaire public	23,8	25,2	19,9	23,2	23,7	24,7
Ensemble	**100**	**100**	**100**	**100**	**100**	**100**

Afin de mesurer l'impact des variations du taux de présence syndicale de chacun des secteurs d'activité sur le taux global d'une région ou d'un pays, il importe de considérer la part de l'emploi qu'ils accaparent. Nous en verrons l'utilité dans les prochaines sections. Le tableau 2 montre, pour les années 2003 et 2012, la répartition des employés selon les secteurs d'activité économique et les régions.

Nous remarquons que la grande majorité des emplois se retrouvent, indépendamment de la région, dans le secteur tertiaire, principalement dans celui du privé. En outre, la part de l'emploi dans le secteur de la fabrication a décliné partout au pays entre 2003 et 2012. Elle est passée de 19,4 à 14 % au Québec, de 20,2 à 13,5 % en Ontario et de 11 à 8,2 % dans le reste du Canada. De son côté, le secteur primaire se démarque par sa très faible part de l'emploi, variant entre 3,6 et 4,7 % en moyenne dans le reste du Canada et 1 % ou moins au Québec et en Ontario.

Les écarts entre le Québec et les autres régions canadiennes

Les différences entre les taux de présence syndicale selon le secteur d'activité (tableau 1) ainsi que les variations au regard du nombre d'employés dans ces secteurs sur le marché du travail (tableau 2) expliquent les écarts entre le taux global de présence syndicale au Québec et ceux de ses voisins. Pour déterminer les secteurs d'activité qui rendent davantage compte de ces écarts, il est utile de mesurer leur contribution au taux global de présence syndicale. En outre, l'apport d'un secteur au taux global de présence syndicale d'une région est influencé par la proportion de salariés couverts par une convention collective qui s'y trouve, mais aussi par son importance relative en nombre d'emplois. Ainsi, l'apport relatif se calcule en multipliant le taux de présence syndicale de chaque secteur d'activité par la part de l'emploi total que représente celui-ci et en

divisant ce résultat par 100[9]. Suivant cette méthode, le graphique 4 présente la contribution de chaque secteur d'activité au taux global de présence syndicale en 2012 pour le Québec, l'Ontario et le reste du Canada.

Graphique 4
Contribution des secteurs d'activité au taux global de présence syndicale du Québec, de l'Ontario et du reste du Canada en 2012

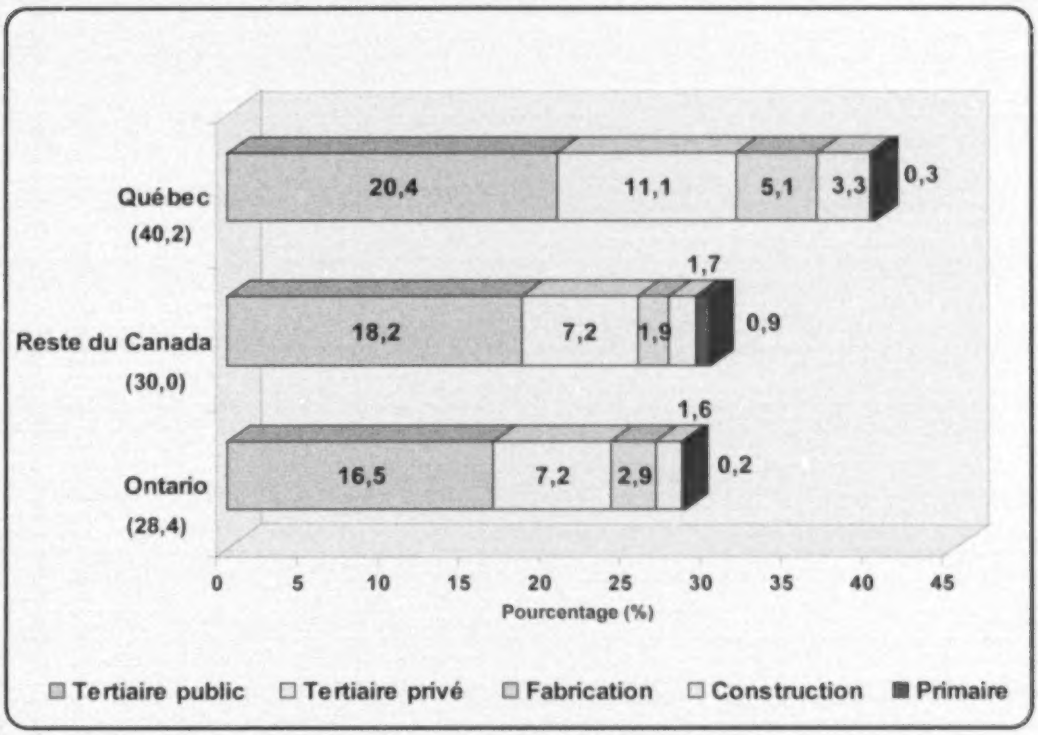

En 2012, le taux global de présence syndicale au Québec était supérieur de 11,8 points à celui de l'Ontario (graphique 1). Le graphique 4 montre quant à lui que ce sont les secteurs tertiaires, privé et public, qui contribuent davantage à cette différence. Ainsi, l'écart de contribution de l'ensemble du secteur tertiaire totalise près de 8 points de pourcentage (31,6 points au Québec, comparativement à 23,7 en Ontario), surtout parce que la proportion d'employés visés par une convention collective au Québec est supérieure de près de 12 points (tableau 1), alors que la part de l'emploi est sensiblement la même pour ce secteur dans ces provinces (tableau 2).

La contribution du secteur de la fabrication est d'environ 2,2 points de plus au Québec qu'en Ontario parce que le taux de présence syndicale de ce secteur est supérieur de 14,9 points au Québec, alors que la part de l'emploi est d'un peu plus de 13 %, tout comme en Ontario.

Par ailleurs, c'est aussi un taux de présence syndicale nettement plus élevé dans le secteur québécois de la construction (59,3 % au Québec contre 31,5 % en Ontario) qui explique sa

9. Par exemple, pour le secteur de la fabrication au Québec en 2012, il suffit de multiplier son taux de présence syndicale de 36 % (tableau 1) par sa proportion de 14 % (tableau 2) et de diviser par 100, ce qui donne une contribution de 5,1 points au taux global de présence syndicale de 40,2 %.

contribution plus grande ici qu'en Ontario (3,3 points contre 1,6), alors que celle du secteur primaire est inférieure d'un demi-point de pourcentage dans les deux provinces.

En comparant le Québec avec le reste du Canada, on constate également que la contribution plus grande du secteur tertiaire privé et public au Québec explique une grande partie des 10,2 points d'écart entre leur taux global respectif de présence syndicale en 2012. L'apport du secteur de la fabrication est aussi plus faible (1,9 point) dans le reste du Canada qu'ailleurs au pays. Non seulement son taux de présence syndicale y est de plus de 12 points de moins qu'au Québec (tableau 1), mais sa place sur le marché de l'emploi est moins importante (8,2 % des salariés) qu'au Québec (14 %), (tableau 2).

Enfin, bien que le taux de présence syndicale du secteur primaire dans le reste du Canada soit beaucoup plus faible que dans les deux autres provinces, sa part de salariés y est plus significative (4,7 % comparativement à moins de 1 % au Québec et en Ontario), expliquant la contribution plus élevée (0,9 %) de ce secteur à son taux global de présence syndicale.

L'évolution du taux de présence syndicale au Québec

De 2003 à 2012, le taux québécois de la présence syndicale s'est maintenu au-dessus de 40 % de 2003 à 2007, ainsi qu'en 2009 et en 2012 (graphique 1). Le taux le plus élevé observé durant cette période est de 41,3 % en 2003. En 2012, ce taux a gagné un peu plus de six dixièmes de point de pourcentage par rapport à 2011, atteignant 40,2 %, soit le plus haut taux observé depuis 2006 (40,6 %). Dans les paragraphes suivants, nous analyserons les facteurs explicatifs de la variation du taux de présence syndicale au Québec entre 2003 et 2012 au regard de la contribution de ses secteurs d'activité économique.

Comme l'illustre le graphique 5, le secteur de la fabrication est celui qui a le plus fortement contribué à la baisse du taux de présence syndicale entre 2003 et 2012. Durant cette période, ce secteur a en effet subi une perte importante de sa part de l'emploi, de 19,4 % en 2003 à 14 % en 2012 (tableau 2), alors que son taux de présence syndicale a perdu 6,5 points de pourcentage, passant de 42,5 % en 2003 à 36 % en 2012 (tableau 1). L'apport du secteur de la fabrication a donc chuté de près de 3,2 points entre ces années.

Graphique 5
Variation de la contribution des secteurs d'activité au taux global de présence syndicale du Québec entre 2003 et 2012

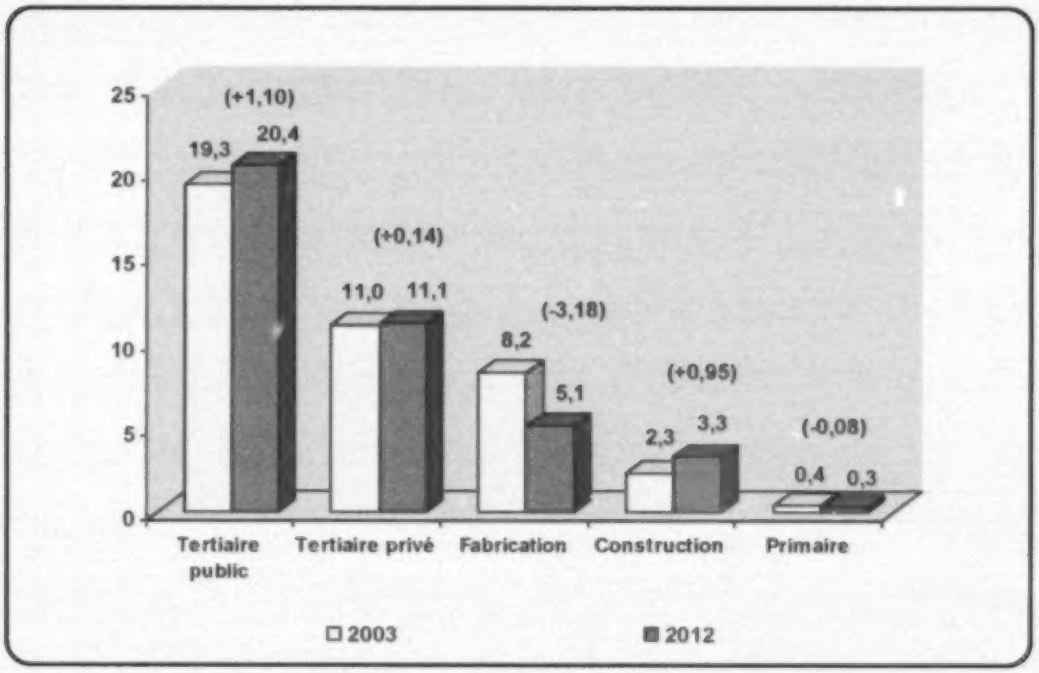

À l'opposé, le secteur tertiaire, privé et public, et celui de la construction ont contribué positivement à l'évolution du taux global de présence syndicale au Québec durant cette période. Dans le cas du secteur tertiaire, tant public que privé, nous observons durant ces années une faible baisse du taux de présence syndicale (tableau 1) combinée à une hausse de la part de l'emploi (tableau 2), plus particulièrement dans le tertiaire privé (de 51,7 % en 2003 à 54,4 % en 2012). Quant au secteur de la construction, il a connu une hausse de son taux de présence syndicale (de 56,3 à 59,3 %) accompagnée d'une hausse de la part de l'emploi (de 4,1 à 5,5 %) entre 2003 et 2012.

En outre, bien que peu significative, la contribution du secteur primaire a légèrement régressé durant ces années parce que ce secteur a subi une faible baisse de sa part de l'emploi (de 1 à 0,9 %) alors que son taux de présence syndicale n'a pas varié entre ces deux années.

L'évolution du taux de présence syndicale en Ontario

Outre l'année 2005 où le taux de présence syndicale en Ontario a augmenté d'environ un point de pourcentage, atteignant 29 % (graphique 1), on observe de faibles variations, tant à la hausse qu'à la baisse, de ce taux entre 2003 et 2012. Tout comme au Québec, l'année 2012 a été marquée par une légère variation à la hausse de ce taux par rapport à 2011, ce dernier passant de 28 à 28,4 %.

Graphique 6
Variation de la contribution des secteurs d'activité au taux global de présence syndicale de l'Ontario entre 2003 et 2012

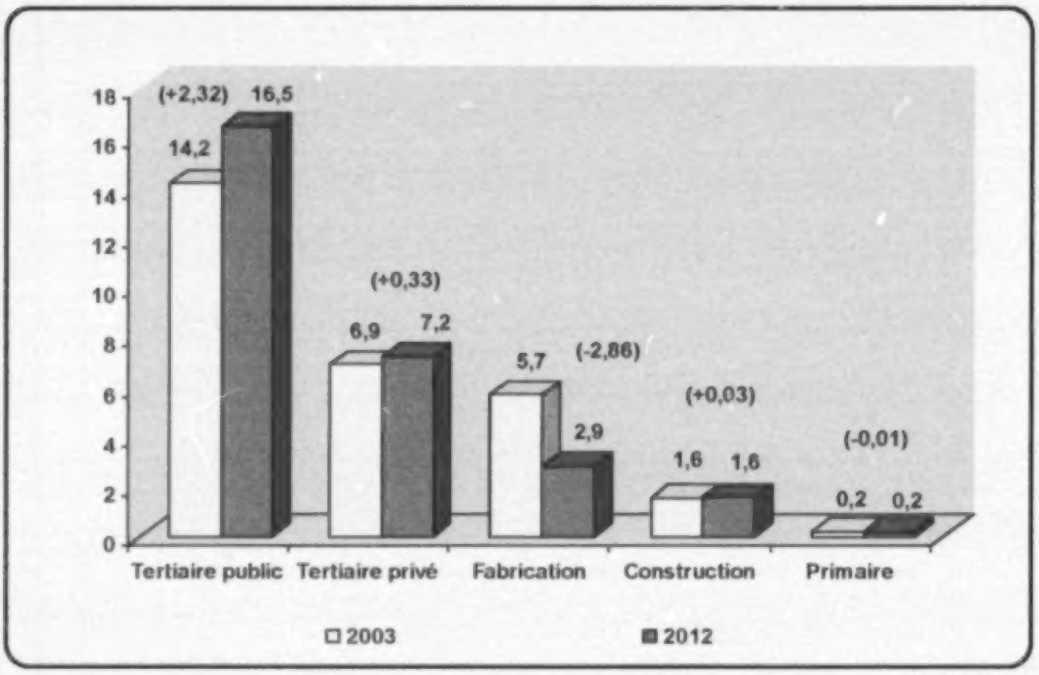

Il apparaît clairement au graphique 6 que le secteur de la fabrication est celui qui a davantage contribué négativement à l'évolution du taux de présence syndicale de l'Ontario entre 2003 et 2012. Ce secteur a en effet connu une forte baisse de son taux sectoriel durant ces années, passant de 28,3 % en 2003 à 21,1 % en 2012. De plus, tout comme au Québec, sa part de l'emploi a chuté sous la barre des 15 %, reculant ainsi de 20,2 % en 2003 à 13,5 % en 2012. Cette baisse significative de la contribution du secteur de la fabrication a toutefois été atténuée par les gains enregistrés dans le secteur tertiaire public ainsi que, dans une moindre mesure, dans celui du tertiaire privé. Dans le cas du tertiaire public, la contribution à la hausse, d'environ 2,3 points de pourcentage, s'explique essentiellement par sa part de l'emploi qui a augmenté de 19,9 % en 2003 à 23,2 % en 2012, alors que son taux de présence syndicale a subi une faible baisse, de 71,2 à 71,1 % entre ces années.

L'évolution du taux de présence syndicale dans le reste du Canada

Dans le reste du Canada, le taux de présence syndicale a continuellement décliné entre 2003 et 2008 (graphique 1), perdant en moyenne entre deux et trois dixièmes de point de pourcentage par année (de 31,1 % en 2003 à 29,9 % en 2008). Il a cependant gagné près de un point au cours des deux années suivantes, pour ensuite redescendre au niveau de 30,0 % en 2012.

Le graphique 7 montre que ce sont les secteurs de la fabrication et du tertiaire privé qui ont connu en moyenne une diminution de leur contribution au taux global de présence syndicale dans cette région. La baisse la plus marquée s'observe dans le secteur de la fabrication (-1,3 point), alors que celle observée dans le tertiaire privé est de l'ordre de sept dixièmes de point. Dans le cas de ce dernier secteur, cette baisse s'explique par une diminution de son taux

sectoriel qui a décliné de 14 % en 2003 à 13,2 % en 2012, tandis que sa part de l'emploi régressait légèrement de 56,5 à 54,8 % entre ces mêmes années. Dans le cas de la fabrication, il s'agit également d'une baisse de son taux sectoriel, de 29,5 à 23,7 %, et de sa part de l'emploi, de 11 à 8,2 %, entre 2003 et 2012.

Graphique 7
Variation de la contribution des secteurs d'activité au taux global de présence syndicale du reste du Canada entre 2003 et 2012

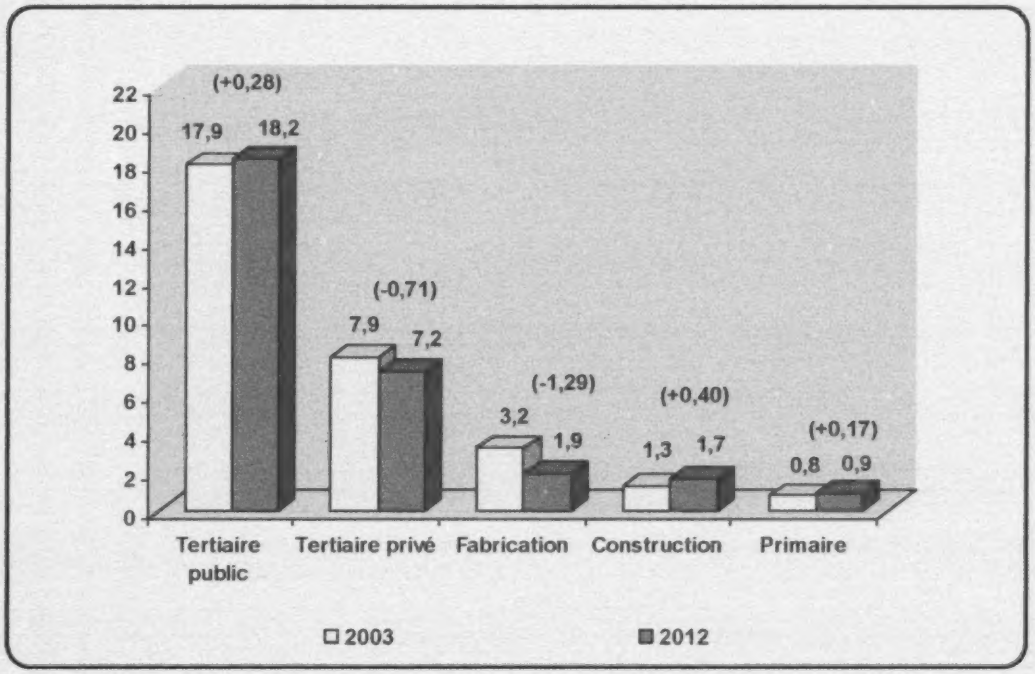

L'évolution de la présence syndicale et de la part de l'emploi des hommes et des femmes au Québec

Dans cette nouvelle section, nous nous intéressons aux différences entre les hommes et les femmes au regard de la présence syndicale. Le graphique 8 nous indique qu'au Québec, le taux de présence syndicale des hommes est plus élevé que celui des femmes dans le secteur privé et au total, mais moins élevé que celles-ci dans le secteur public. Entre 2003 et 2012, seul le taux global de présence syndical des femmes a augmenté, alors que les taux affichés dans les secteurs public et privé ont fluctué négativement, de même que le taux global des hommes. La plus forte baisse s'observe dans le secteur privé (de 35,2 à 32,2% pour les hommes et de 20,5 à 18,8 % pour les femmes). Comme le taux global des hommes a chuté de 43,4 % en 2003 à 40,6 % en 2012 pendant que celui des femmes passait de 39,1 à 39,8 %, l'écart observé entre le taux des hommes et celui des femmes s'est presque entièrement résorbé, passant de plus de quatre points de pourcentage en 2003 à moins de un point (0,8) en 2012.

Graphique 8
Taux de présence syndicale selon le sexe et le selon les secteurs privé et public, Québec, 2003 et 2012

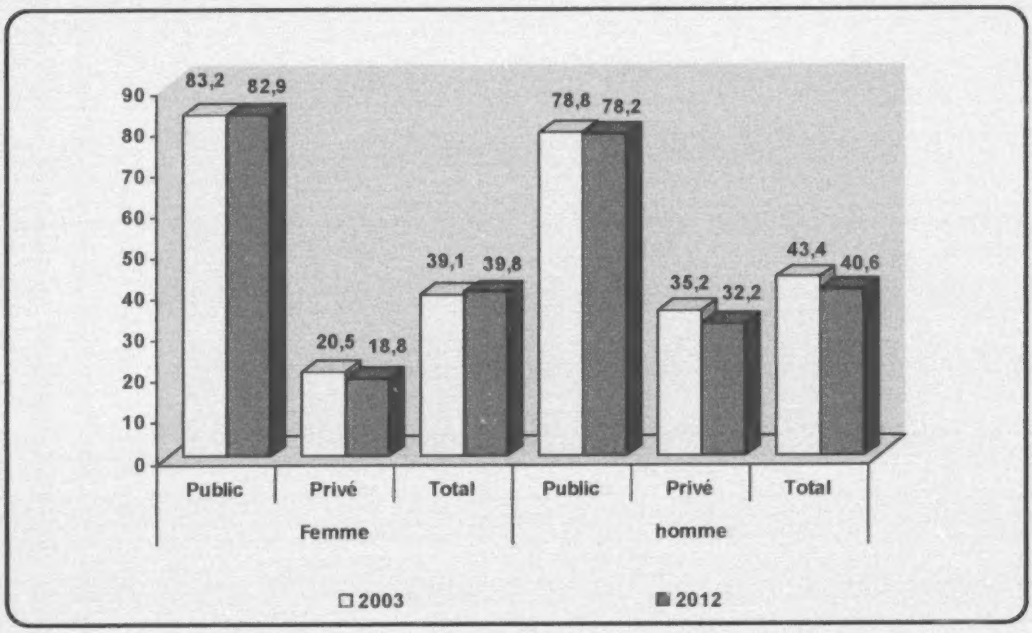

Le graphique 9 illustre l'évolution de la part de l'emploi des hommes et des femmes au Québec dans le secteur public et privé et au total, entre les années 2003 et 2012. Nous constatons que la part de l'emploi total des femmes a augmenté de 48,5 à 49,4 %, alors que celle des hommes est passée de 51,5 à 50,6 %. Du côté des hommes, la part de l'emploi a diminué tant dans le secteur public que privé tandis que chez les femmes, cette part a aussi baissé dans le secteur privé mais a augmenté dans le secteur public. Puisque le taux de présence syndical des femmes a aussi diminué dans les deux secteurs à l'étude, il apparaît donc que la légère hausse du taux global des femmes, de 39,1 à 39,8 %, a été stimulée par les gains d'emploi enregistrés dans le secteur public. De fait, en 2003, 14,4 % des emplois étaient occupés par des femmes dans ce secteur, comparativement à 16,2 % en 2012, soit une hausse de 1,8 point de pourcentage.

Graphique 9
Répartition des employés (en pourcentage) selon le sexe et selon les secteurs privé et public, Québec, 2003 et 2012

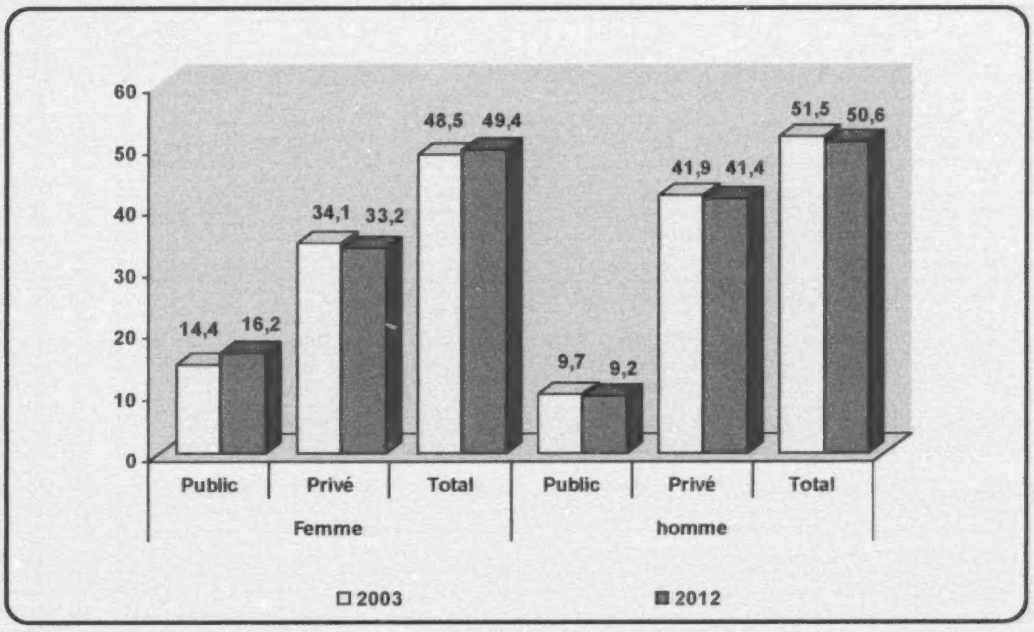

L'évolution de la présence syndicale et de la part de l'emploi des hommes et des femmes en Ontario

Le graphique 10 nous indique qu'en Ontario, tout comme au Québec, le taux de présence syndicale des hommes est plus élevé que celui des femmes dans le secteur privé en 2003 et en 2012. Cependant, ce taux dans le secteur public était supérieur chez les femmes en 2003 (71,3 % comparativement à 71 % pour les hommes), alors qu'il était plus élevé chez les hommes en 2012 (71,8 % comparativement à 70,7 % pour les femmes). Quant au taux global, il était supérieur du côté des hommes en 2003, alors qu'en 2012, ce sont plutôt les femmes qui affichaient un plus grand taux. De fait, en 2003, ce taux chez les hommes était supérieur de 2,2 points de pourcentage (29,7 contre 27,5 % pour les femmes), alors qu'en 2012, il l'était de un point plus élevé du côté des femmes (28,9 contre 27,9 % pour les hommes).

Graphique 10
Taux de présence syndicale selon le sexe et le selon les secteurs privé et public, Ontario, 2003 et 2012

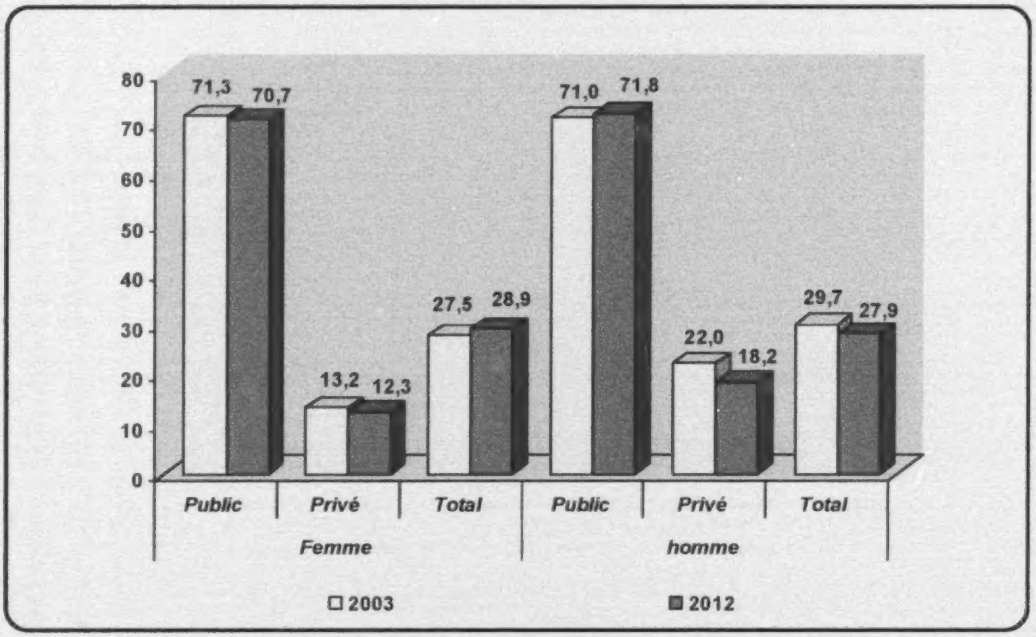

Le graphique 11 illustre l'évolution de la part de l'emploi des hommes et des femmes dans le secteur public et privé et au total, entre les années 2003 et 2012 en Ontario. Nous constatons qu'entre ces années, la part de l'emploi total des femmes a augmenté de 49,1 à 50,4 %, alors que celle des hommes est passée de 50,9 à 49,6 %. En outre, la part de l'emploi a régressé dans le secteur privé, tant pour les hommes que pour les femmes, tandis que dans le secteur public, on observe le phénomène inverse, à savoir une hausse des parts d'emploi respectives. Toutefois, c'est la part des femmes qui a le plus augmenté dans ce dernier secteur, passant de 12,1 % en 2003 à 14,3 % en 2012, en hausse de 2,2 points, alors celle des hommes a varié de 8 % en 2003 à 9 % en 2012. Outre ce phénomène, c'est aussi une baisse plus marqué de la part de l'emploi des hommes dans le secteur privé qui explique que globalement, celle des femmes est plus élevé au total en 2012, soit de 50,9 %, comparativement à 49,6 % pour les hommes. Ces variations des parts d'emploi ont certes contribué à la baisse du taux global de présence syndicale des hommes et à la hausse de celle des femmes entre ces années.

Graphique 11
Répartition des employés (en pourcentage) selon le sexe et selon les secteurs privé et public, Ontario, 2003 et 2012

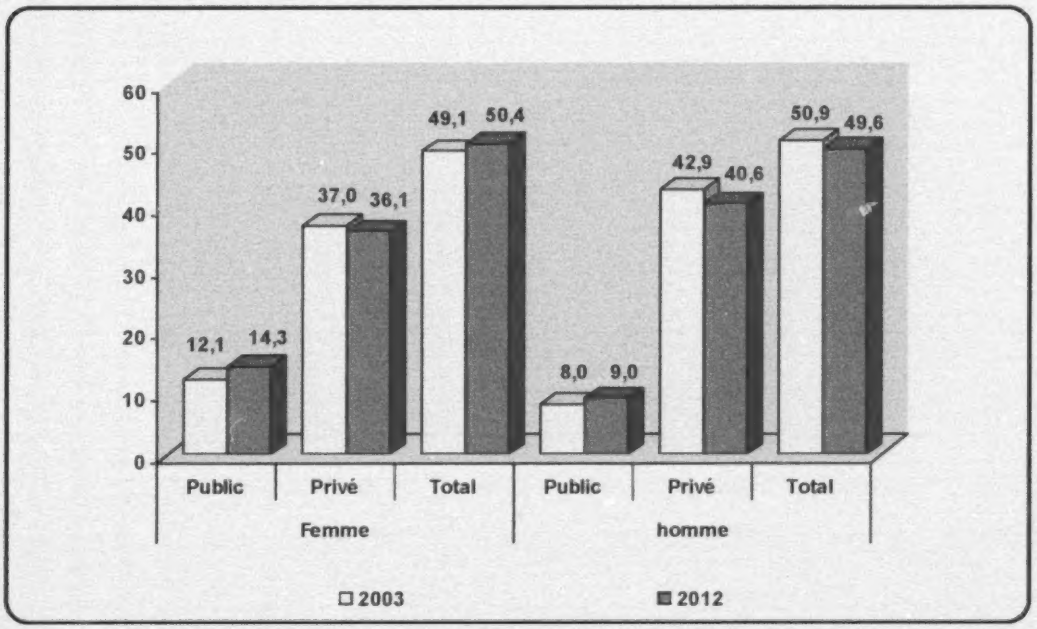

L'évolution de la présence syndicale et de la part de l'emploi des hommes et des femmes dans le reste du Canada

Le graphique 12 nous indique que dans le reste du Canada, tout comme au Québec, le taux de présence syndicale des hommes est plus élevé que celui des femmes dans le secteur privé et inversement dans le secteur public. Contrairement au Québec, le taux global de présence syndicale des femmes est plus élevé que celui des hommes, tant en 2003 qu'en 2012. De plus, seul le taux global observé chez les femmes a augmenté, alors que ceux observés, tant dans le secteur public que privé, ont diminué. Cependant, les baisses sont plus marquées du côté des hommes, soit d'environ 3 points de pourcentage dans chacun des secteurs. Le taux de présence syndicale des femmes dans le secteur public a perdu 1,5 point (de 78 à 76,5 %) alors que ce même taux dans le secteur privé n'a perdu que deux dixièmes de point (de 12,5 à 12,3 %). Par conséquent, l'écart entre le taux global des hommes et des femmes a pris de l'ampleur entre ces années. Ainsi, le taux global des femmes a augmenté de 32,3 à 32,9 %, pendant que celui des hommes a chuté de 30 à 27,1 %. L'écart observé est donc passé d'environ 2,3 points de pourcentage en 2003 à près de six points en 2012.

Graphique 12
Taux de présence syndicale selon le sexe et le secteur d'origine, privé et public, reste du Canada, 2003 et 2012

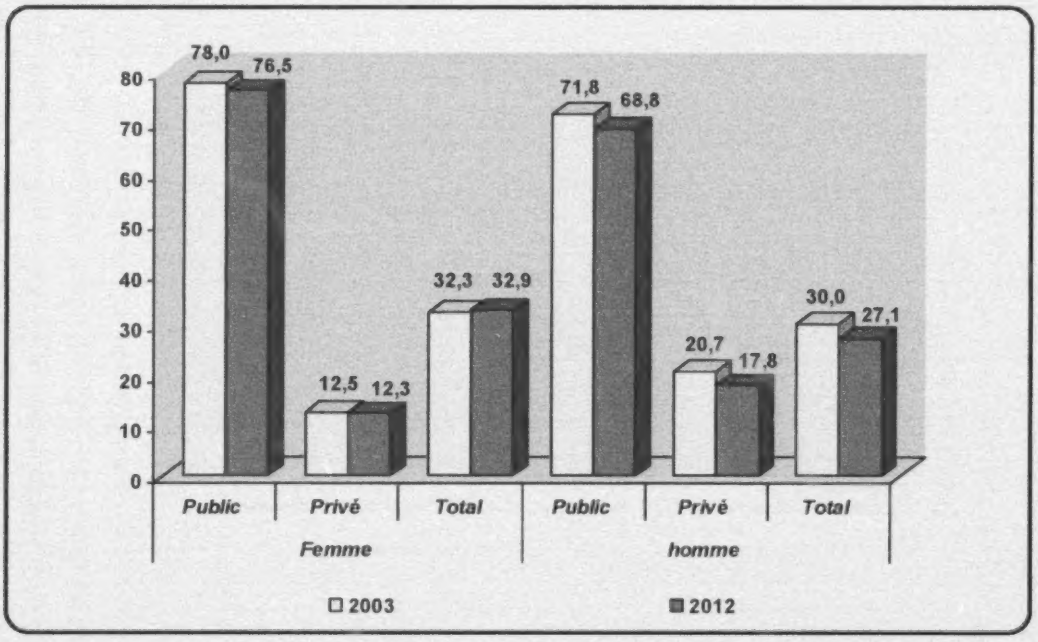

Le graphique 13 illustre l'évolution de la part de l'emploi des hommes et des femmes dans le secteur public et privé et au total, entre les années 2003 et 2012 dans le reste du Canada. Nous constatons qu'entre ces années, seule la part d'emploi des femmes a fluctué, soit d'environ un pourcent (0,9) à la hausse dans le secteur public et de 1 % à la baisse dans le secteur privé. Considérant le taux de présence syndicale nettement plus élevé dans le secteur public que privé, la plus grande part d'emploi des femmes dans le secteur public en 2012 contribue à l'augmentation du taux global de ces dernières, de 32,3 % en 2003 à 32,9 % en 2012. Enfin, comme la part de l'emploi des hommes n'a pratiquement pas varié entre ces années, ce sont les baisses du taux de présence syndicale, tant dans le secteur public que privé, qui ont contribué à la chute de près de 3 points de pourcentage (de 30 en 2003 à 27,1 % en 2012) de leur taux global de présence syndicale.

Graphique 13
Répartition des employés (en pourcentage) selon le sexe et selon les secteurs privé et public, reste du Canada, 2003 et 2012

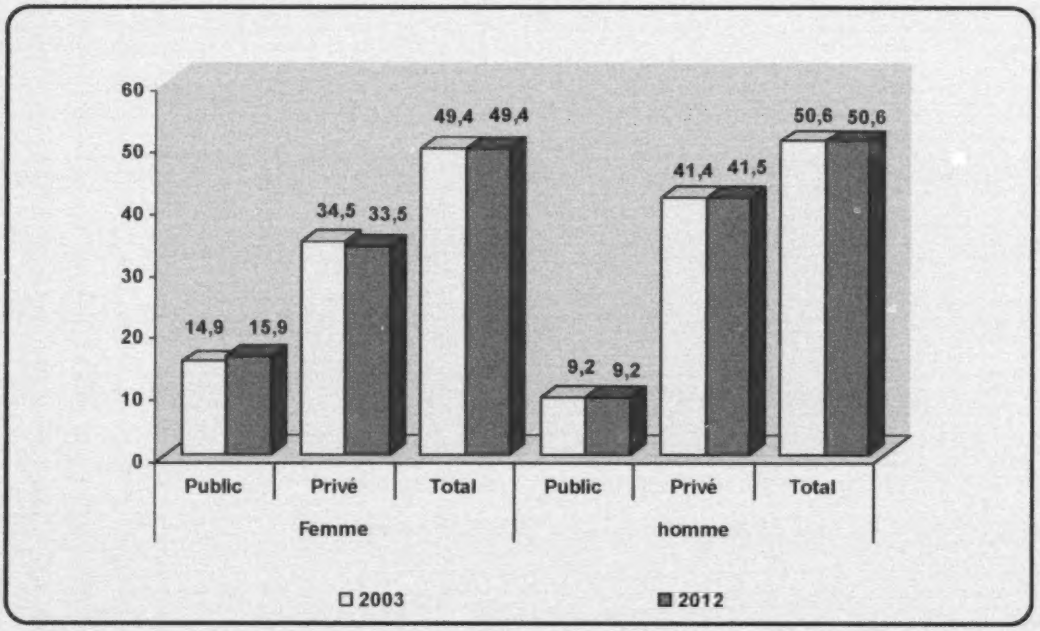

En terminant, les annexes 1, 2 et 3 présentent les données détaillées, par région et par secteur d'activité, du nombre d'emploi, de la part de l'emploi, du nombre de salariés couverts par un syndicat, du taux de présence syndicale et de la contribution de chacun de ces secteurs à ce taux, pour l'année 2012.

Conclusion

De 2003 à 2012, le taux de présence syndicale a suivi une tendance généralement à la baisse dans l'ensemble des régions à l'étude. Les variations d'une année à l'autre sont cependant très faibles, de l'ordre de quelques dixièmes de point de pourcentage (graphique 1). En 2012, le taux de présence syndicale a augmenté au Québec (un peu plus de six dixièmes de point), en Ontario (quatre dixièmes de point), et dans une moindre mesure dans le reste du Canada (un dixième de point). Le Québec continuait d'afficher le taux de présence syndicale le plus élevé sur le continent nord-américain en 2012, avec 40,2 %. À l'opposé, c'est aux États-Unis que l'on observe le taux le plus bas avec 12,5 % en 2012, en baisse de cinq dixièmes de point par rapport aux données de 2011.

Par ailleurs, l'écart entre le taux global de présence syndicale au Québec et ceux des autres régions du Canada s'explique essentiellement par des taux sectoriels au Québec presque toujours supérieurs à ceux de ses voisins, et ce, pour toutes les années considérées (tableau 1). De fait, seul le secteur primaire ontarien affichait, pour certaines années[10], un taux supérieur à celui de ce même secteur au Québec et à celui du reste du Canada.

[10]. C'était notamment le cas en 2003, 2004, 2006, 2008 et 2009. Ces données ne figurent dans aucun tableau ou graphique de cet article.

Au Québec, entre 2003 et 2012, le taux de présence syndicale dans le secteur privé a fléchi (de 28,6 % à 26,2 %, graphique 2) alors que, dans le secteur public, il a diminué de 81,4 à 81,2 %. Cependant, le secteur tertiaire, privé et public, ainsi que celui de la construction ont influencé positivement l'évolution du taux de présence syndicale (graphique 5). À l'opposé, la baisse de contribution de plus de trois points de pourcentage du secteur de la fabrication a eu un effet inverse sur ce taux. De fait, ce secteur a subi une baisse tant de sa part de l'emploi, laquelle baisse correspond à 5,4 points de pourcentage (de 19,4 à 14 %), que de son taux de présence syndical, soit une chute de 6,5 points (de 42,5 à 36 %), durant ces années.

Enfin, le taux de présence syndicale est généralement plus élevé chez les hommes que les femmes, à l'exception du secteur public ou l'inverse s'observe. Au Québec, entre 2003 et 2012, l'écart entre le taux de présence syndical global des hommes et celui des femmes s'est rétréci, notamment parce que la part de l'emploi des femmes a augmenté dans le secteur public entre ces années.

Annexe 1 - Données sur l'emploi et la syndicalisation au Québec en 2012

Secteurs d'activité	Total des employés (milliers)	Part (%) de l'emploi	Total des employés couverts par un syndicat (milliers)	Taux (%) de présence syndicale	Contribution au taux global de présence syndicale[11]
Secteur primaire	**30,5**	**0,9**	**11,1**	**36,4**	**0,3**
Foresterie, pêche, mine et extraction de pétrole et de gaz	30,5	0,9	11,1	36,4	0,3
Secteur secondaire	**666,6**	**19,5**	**283,7**	**42,6**	**8,3**
Construction	187,7	5,5	111,3	59,3	3,3
Fabrication	478,9	14,0	172,4	36,0	5,1
Secteur tertiaire	**2 715,8**	**79,6**	**1 076,9**	**39,7**	**31,6**
Administrations publiques	232,5	6,8	180,4	77,6	5,3
Autres services	118,1	3,5	21,3	18,0	0,6
Commerce	570,9	17	116,2	20,4	3,4
Finance, assurances, immobilier et location	184,8	5,4	40,3	21,8	1,2
Hébergement et services de restauration	216,9	6,4	19,4	8,9	0,6
Information, culture et loisirs	155,6	4,6	50,8	32,6	1,5
Services aux entreprises, services relatifs aux bâtiments et autres services de soutien	112,8	3,3	33,8	30,0	1,0
Services d'enseignement	284,4	8,3	215,3	75,7	6,3
Services professionnels, scientifiques et techniques	205,6	6,0	15,8	7,7	0,5
Services publics	24,5	0,7	19,6	80,0	0,6
Soins de santé et assistance sociale	461,5	13,5	291,1	63,1	8,5
Transport et entreposage	148,2	4,3	72,9	49,2	2,1
Tertiaire privé	**1 856,8**	**54,4**	**379,5**	**20,4**	**11,1**
Tertiaire public	**859,0**	**25,2**	**697,4**	**81,2**	**20,4**
Ensemble	**3 412,9**	**100**	**1 371,7**	**40,2**	**40,2**

[11]. En points de pourcentage.

Annexe 2 - Données sur l'emploi et la syndicalisation en Ontario en 2012

Secteurs d'activité	Total des employés (milliers)	Part (%) de l'emploi	Total des employés couverts par un syndicat (milliers)	Taux (%) de présence syndicale	Contribution au taux global de présence syndicale[12]
Secteur primaire[2]	**35,2**	**0,6**	**12,5**	**35,5**	**0,2**
Foresterie, pêche, mine et extraction de pétrole et de gaz	35,2	0,6	12,5	35,5	0,2
Secteur secondaire	**1 062,3**	**18,6**	**254,2**	**23,9**	**4,5**
Construction	290,7	5,1	91,6	31,5	1,6
Fabrication	771,6	13,5	162,6	21,1	2,9
Secteur tertiaire	**4 603,4**	**80,7**	**1 352,5**	**29,4**	**23,7**
Administrations publiques	382,7	6,7	276,9	72,4	4,9
Autres services	209,7	3,7	18,7	8,9	0,3
Commerce	880,7	15	110,1	12,5	1,9
Finance, assurances, immobilier et location	410,9	7,2	21,6	5,3	0,4
Hébergement et services de restauration	387,3	6,8	27,3	7,0	0,5
Information, culture et loisirs	276,7	4,9	58,7	21,2	1,0
Services aux entreprises, services relatifs aux bâtiments et autres services de soutien	226,1	4,0	32,5	14,4	0,6
Services d'enseignement	479,8	8,4	342,1	71,3	6,0
Services professionnels, scientifiques et techniques	372,7	6,5	14,1	3,8	0,2
Services publics	55,5	1,0	37,7	67,9	0,7
Soins de santé et assistance sociale	663,6	11,6	311,6	47,0	5,5
Transport et entreposage	257,7	4,5	101,2	39,3	1,8
Tertiaire privé	**3 280,6**	**57,5**	**411,7**	**12,6**	**7,2**
Tertiaire public	**1322,8**	**23,2**	**940,8**	**71,1**	**16,5**
Ensemble	**5 700,9**	**100**	**1 619,2**	**28,4**	**28,4**

[12]. En points de pourcentage.

Annexe 3 - Données sur l'emploi et la syndicalisation dans le reste du Canada en 2012

Secteurs d'activité	Total des employés (milliers)	Part (%) de l'emploi	Total des employés couverts par un syndicat (milliers)	Taux (%) de présence syndicale	Contribution au taux global de présence syndicale[13]
Secteur primaire[2]	**261,3**	**4,7**	**52,9**	**20,2**	**0,9**
Foresterie, pêche, mine et extraction de pétrole et de gaz	261,3	4,7	52,9	20,2	0,9
Secteur secondaire	**883,4**	**15,8**	**201,6**	**22,8**	**3,6**
Construction	423,8	7,6	92,7	21,9	1,7
Fabrication	459,6	8,2	108,9	23,7	1,9
Secteur tertiaire	**4 460,5**	**79,6**	**1 426,1**	**32,0**	**25,4**
Administrations publiques	340,6	6,1	231,1	67,9	4,1
Autres services	230,5	4,1	17,0	7,4	0,3
Commerce	921,9	16	109,9	11,9	2,0
Finance, assurances, immobilier et location	292,4	5,2	29,9	10,2	0,5
Hébergement et services de restauration	414,0	7,4	26,6	6,4	0,5
Information, culture et loisirs	231,8	4,1	61,5	26,5	1,1
Services aux entreprises, services relatifs aux bâtiments et autres services de soutien	178,1	3,2	22,4	12,6	0,4
Services d'enseignement	460,0	8,2	318,0	69,1	5,7
Services professionnels, scientifiques et techniques	283,0	5,0	18,0	6,4	0,3
Services publics	60,5	1,1	34,8	57,5	0,6
Soins de santé et assistance sociale	748,0	13,3	435,2	58,2	7,8
Transport et entreposage	299,7	5,3	121,7	40,6	2,2
Tertiaire privé	**3 074,1**	**54,8**	**404,6**	**13,2**	**7,2**
Tertiaire public	**1386,4**	**24,7**	**1021,5**	**73,7**	**18,2**
Ensemble	**5 605,2**	**100**	**1 680,6**	**30,0**	**30,0**

[13]. En points de pourcentage.